

AVIS D'ENQUÊTE
GILET PARE-BALLES

Le Tribunal canadien du commerce extérieur a reçu une plainte déposée par TYR Tactical Canada ULC (TYR), de Kanata (Ontario), concernant un marché (appel d'offres WS3836953161) passé par le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux (TPSGC) au nom du ministère de la Défense nationale. L'appel d'offres portait sur la fourniture de systèmes commerciaux d'amélioration des capacités d'infanterie débarquée, prêts à l'emploi, et de services connexes. Conformément au paragraphe 30.13(2) de la *Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur* et au paragraphe 7(2) du *Règlement sur les enquêtes du Tribunal canadien du commerce extérieur sur les marchés publics*, avis est donné que le Tribunal a décidé, le 10 juillet 2024, d'enquêter sur la plainte.

TYR allègue que TPSGC n'a pas accueilli sa demande de réunion de compte rendu et ne lui a par ailleurs pas bien expliqué pourquoi elle n'avait pas été sélectionnée pour le contrat initial.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Le greffe
Téléphone : 613-993-3595
Courriel : tcce-citt@tribunal.gc.ca

Ottawa, le 10 juillet 2024